L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

BUREAUX, No 75, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 7 AOUT.

DIX-SEPTIEME ETAT ANNUEL
DE LA
Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent de la Nlle-Orléans.

Nlle-Orléans, 22 mai 1866.

LES Directeurs, conformément à la charte, soumettent le tableau ci-dessous, de l'état de la Compagnie, au 30 avril 1866.

Primes d'ancienne...	$282,121 71	
Primes de nouvelles...	126,266 15	
Primes de renouvellement...	808,948 20	
Primes de rivières...		$1,157,336 46
Montant des primes expirées		
Portes payées et actuelles...	$24,422 08	
Primes d'ancienne date...	72,846 08	
Primes de nouvelles...	12,768 50	
Portes de rivières...	79,262 57	
Escompte payé en lieu de perte	1,000 00	
Taxes payées...	61,397 32	
Remboursées comptant...		
Frais et pertes, dépenses, primes, timbres, courtage,		
en moins, la...	149,182 07	999,981 64
		$2,157,318 10
Bénéfice net...		$207,921 32
Montant des primes participant au dividende scrip...		494,771 60
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Billets garantis par hypothèques...		$ 60,845 00
Billets garantis par actions...		41,125 00
Billets...		81,182 81
Propriété immobilière...		80,000 00
Placé en bons sonnants et en bons de la ville...		79,000 00
Placé en actions de la Banque...		100,000 00
Placé en actions de la Compagnie de Gaz...		68,320 20
Placé en actions de la Compagnie de Chemin de fer...		67,700 00
Placé en actions de la Compagnie de Chemin de fer...		2,800 00
Scrip de la compagnie d'assurance mutuelle...		79,725 00
Compagnie de la Bourse des Négociants...		1,000 00
Facture Lorentz...		1,000 00
Compagnie Valette Dry Dock...		10,000 00
En caisse...		57,128 19
		$696,715 17
En moins: Intérêt de scrip, non réclamé...		6,500 00
Intérêt (dû en mars) surplus scrips non encore payés...		34,377 85
Réclamations non réglées...		7,855 09
		$48,732 90
		$647,372 27

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Qu'on se souvienne qu'aujourd'hui 8 janvier 1867, par-devant moi, soussigné, Juge de paix dans la susdite paroisse, se sont présentés J. TUYES, Président, et J. W. HINCKS, Secrétaire, de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, lesquels ayant été assermentés rectitudinalement, ont déclaré que le susdit tableau est une exposé sincère faite sur les livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, ce 9 janvier 1867.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Le 7 du courant, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende-scrip de VINT-CINQ pour cent sur le montant des primes payées depuis le 1 janvier 1866 jusqu'au 31 décembre 1866 — dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir d'aujourd'hui, et sera payable à partir du 1 février prochain, 81½ pour cent, à partir du lendemain du jour de la date du présent, et 18½ pour cent en numéraire, sur toutes primes payées de la Compagnie.

Directeurs:

Geo. Urquhart, Jos. Bermudez, J. Bahnsen, J. White, W. F. Tennebaum, T. B. Blanchard, Wm. Stevens, C. Schreiber, John Ehrenberg, J. M. Lapeyre, J. Tuyes.

Le tableau qui précède est exact et une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

La Compagnie payera en intérêt de 6 p. cent par semaine, sur tous ses coupons non payés de scrip sans certaines légères des dits certificats, à partir du deuxième lundi de juillet prochain.

Les Directeurs ont déclaré un dividende-scrip de SOIXANTE pour cent sur les primes expirées et y attribuer: ils participent pour l'année expirée le 30 avril 1866, et il sera émis des certificats, pour le dit dividende à partir du premier lundi d'août prochain.

THOMAS ADAMS, President.
SAMUEL H. KENNEDY, Vice-President.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Thos. A. Adams, Samuel H. Kennedy, C. D. Buddecke, James J. Hanna, Saml. H. Newman, Jos. Bermudez, F. H. Fenn, Wm. Edwards, Norman Jackson, A. Ohl, J. Thomson, E. A. Sterling.
26 mai—3m

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

SEPTIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMENT à la charte la Compagnie présente l'état suivant:

Montant des primes non expirées en 1865. $ 93,294 00
Primes dans l'année expirée le 31 décembre 1865:
Sur les risques d'ancienne date... $247,135 38
Sur les risques de mer... 6,930 76
Sur les risques de rivières... 84,847 43
$ 338,913 57
$ 432,207 57
Moins les primes non expirées... $ 77,946 00
Primes remboursées... 1,267 57
$ 79,213 57
Montant net des primes... $ 353,000 00
Portes payées... $ 182,116 38
Portes sur les primes... 104,111 32
Portes sur les rivières... 18,047 28
$ 304,274 98
Remboursées... $ 24,522 40
Remboursement de vingt et de vingt-huit p. cent... 2,942 76
$ 26,465 16
Frais, les taxes, les taxes de revenu intérieur, les profits et pertes, l'intérêt du scrip, l'intérêt en moins, etc... 31,381 21
$ 362,178 35
Bénéfice net... $ 39,318 65
Montant net des primes le 30 avr. 1866... $393,427 29
Moins le montant sur lequel il a été demandé vingt et vingt-deux pour cent... 196,098 20
Montant participant au bénéfice... $ 144,761 05
L'actif de la Compagnie est comme suit:
Billets... $ 38,103 37
Prêts sur actions... 110,987 50
Prêts sur volts de prospection... 71,301 58
Placé en bons de la ville... 36,427 50
Placé en actions... 1,867 43
Placé en bons de chemins de fer... 9,250 00
Placé en actions de compagnies d'assurances... 30,002 00
Prêts sur scrip de compagnies d'assurances... 20,300 32
En caisse... 8,000 00
$ 346,773 23

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 17 décembre 1866.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende-scrip de vingt-deux pour cent sur le montant net des primes payées depuis le 1 janvier 1866 jusqu'au 31 décembre 1866, dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir d'aujourd'hui, et sera payable à partir du 1 février 1867, dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir d'aujourd'hui, et sera payable à partir du 1 février 1867.

THOMAS ADAMS, President.
SAMUEL H. KENNEDY, Vice-President.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

J. Lecher, A. Mittenberger, A. Vaciola De Cruy, J. Lemore, John Gaudin, J. Jennings, Jas. A. White, E. Avendano, O. Gaillard, A. D. D'Mas, J. A. Scouse, P. Mathon.

Bureau, rue Carondelet, No 3.
1y—1m

COMPAGNIE d'Assurance Mutuelle des Citoyens

DIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMENT à la charte, la Compagnie présente l'état suivant du 30 avril 1866:

Primes d'ancienne...	$281,422 44	
Primes de nouvelles...	26,216 61	
Primes de rivières...	56,073 76	$365,712 31
Moins les primes non expirées...	$ 77,946 00	
Primes remboursées...	1,267 57	50,888 00
		$315,427 29
Montant net des primes:		
Portes payées...	$182,116 38	
Portes sur l'ancienne...	104,111 32	
Portes sur les rivières...	18,047 28	
		$304,274 98
Remboursées...	$24,522 40	
Remboursement de vingt et de vingt-deux p. cent...	2,942 76	
		26,465 16
Frais, les taxes, les taxes de revenu intérieur, les profits et pertes, l'intérêt du scrip, l'intérêt en moins, etc...	31,381 21	326,178 54
Bénéfice net...		$ 39,318 65
Montant net des primes le 30 avr. 1866...		$365,427 29
Moins le montant sur lequel il a été demandé vingt et vingt-deux pour cent...		176,098 20
Montant participant au bénéfice...		$189,761 05
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Billets...		$ 38,103 37
Prêts sur actions...		110,987 50
Prêts sur volts de prospection...		71,301 58
Placé en bons de la ville...		36,427 50
Placé en actions...		1,867 43
Placé en bons de chemins de fer...		9,250 00
Placé en actions de compagnies d'assurances...		30,002 00
Prêts sur scrip de compagnies d'assurances...		20,300 32
En caisse...		8,000 00
		$346,773 23

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

O. GAILLARD, President.
H. CASTAREDE, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 17 décembre 1866.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende-scrip de vingt-deux pour cent sur le montant net des primes payées depuis le 1 janvier 1866 jusqu'au 31 décembre 1866, dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir d'aujourd'hui, et sera payable à partir du 1 février 1867, dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir d'aujourd'hui, et sera payable à partir du 1 février 1867.

THOMAS ADAMS, President.
SAMUEL H. KENNEDY, Vice-President.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

J. Lecher, A. Mittenberger, A. Vaciola De Cruy, J. Lemore, John Gaudin, J. Jennings, Jas. A. White, E. Avendano, O. Gaillard, A. D. D'Mas, J. A. Scouse, P. Mathon.

Bureau, rue Carondelet, No 3.
1y—1m

VENTES JUDICIAIRES

NANCY JEANNE BARRETT & WM. B. BARRETT vs. HENRY C. BENNERS.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—No 18,654.—En vertu d'un ordre de Justice, en date du 18 de juillet 1867, et à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le samedi, vingt-quatre août 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, pour le compte de la dite succession, à la vente publique et à adjudication de la propriété dont description suit:

Trente arpents de terre en superficie, situés à Aroche, dans la Paroisse de Rio Hélanos, en cet Etat, flottant sur un Grand Chemin de Jackson, bornés à droite, par le domaine public, à gauche par les terres appartenant ou autrefois appartenant à H. Stanley, et derrière par les terres appartenant à Boulware.

Ensemble avec les améliorations qu'y trouvent.

Conditions.—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

24 juillet—24, 31 & 1, 8, 15, 24 août.

L'ETAT DE LA LOUISIANE.—Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Je certifie que les présentes, que le 19 juin 1867, jugement a été rendu, dans les procès-verbaux, dans les termes suivants, savoir:

No 17,710.—Marie Marguerite Ryff contre Mme Joseph L. G. Ryff, et al.—Considérant que le demandeur a cité de la demanderesse, et que production de preuves au 31st d'août prochain et attendu que le bénéfice de l'ordonnance du 1 mars 1867 soit maintenant en vigueur, et qu'il définitif, qu'il y a lieu en faveur de la demanderesse, Mme Marie Marguerite Ryff, et contre le défendeur, Joseph M. L. G. Ryff, soi-marié; que la communauté d'acquêts et de gains existant jusqu'à ce jour entre les dites parties soit dissoute; que le défendeur soit condamné à payer à la demanderesse, la somme de trois mille cent-vingt piastres, avec intérêt légal, de la demande judiciaire à parfait paiement et en frais du procès-verbal; l'hypothèque et le privilège que la loi accorde aux femmes sur les propriétés de leurs maris.

Il est de plus ordonné qu'un honoraire de cinquante piastres (trente-cinq piastres chacun) soit accordé à A. D. Bernouy et Théodore Duvert nommés estimateurs, les sommes ci-dessus prononcées.

Jugement rendu le 14 juin 1867.

(Signé) CHAS. LEAUMONT, juge.

En foi de quoi, j'ai apposé mon signature et le sceau de la dite cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 19 juillet de l'année de Notre Seigneur mil-huit-cent-soixante-sept et la quatre-vingt-onzième année de l'Indépendance des Etats-Unis.

CHAS. LEAUMONT, Juge.
A. D. BERNOUDY, Greffier.

JOHN L. BARRINGER, contre C. B. JARVIS.

COUR DU PREMIER JUGE DE PAIX de la Paroisse d'Orléans.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé l'Honorable Premier Juge de Paroisse, dans et pour la Paroisse d'Orléans je vendrai à l'encan public, le samedi 13 août 1867 à midi, la propriété ci-après décrite, savoir: Le premier du rez-de-chaussée du numéro Trois, Cour Delaire, consistant en deux pièces, avec cheminées, et dépendances, et droit de passage, tel que le tout existe et se comporte, sans garantie, et sans aucun rapport de Wm. Shannon, notaire public en cette ville, en date du 8 mars 1866.

Ce bien est situé dans la Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Peyroux, Broad et Julia, désigné par le No 19, Du Pulvant plan de Bulleon, suivant acte du 15 février 1850 et mesurant quarante-quatre pieds dix pouces quatre lignes de face à la rue Broad, deux pieds deux pieds huit pouces une ligne de face à la rue Peyroux, vingt-quatre pieds quatre pouces une ligne sur la ligne limitrophe du numéro Trois, deux cent un pieds quatre pouces sur la ligne limitrophe du numéro Un.

Ce terrain appartient au défendeur Wm Martin au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Chas Gerard, suivant acte au rapport de M. Gerard, notaire public en cette ville, en date du 26 mai 1866.

Le dit terrain est grevé d'une rente dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot connu sur les rues Liberté, Howard, Terpsichore et Félicité, lesquels terrains sont désignés par les Nos 2 et 3, ne touchant à un carré de 32 pieds de front à la rue Félicité, et 125 pieds de profondeur, respectivement, entre lignes parallèles. Les dits terrains sont des subdivisions de la succession de Mme Jos. Grow, Weber, d'après l'acte passé pardevant Robt. J. Ker, notaire public, le 23 août 1866. Les améliorations comprennent deux "cottages" doubles, dépendances, &c.

Ensemble avec les améliorations qui se trouvent dessus, située dans le dans le Premier District de cette ville, désignée par les Nos 9 et 10 de Pilas Ste Ste, composée de trente-deux pieds de front, sur une profondeur de 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et mesurant une superficie de 4,000 pieds carrés, avec les améliorations qui se trouvent dessus.

Conditions.—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

24 juillet—24, 31 & 1, 8, 15, 24 août.

Succession de feu Albert Converse, décédé.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No 25,558.—En vertu d'un ordre de vente rendu le 18 de juillet 1867, et à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le samedi, vingt-quatre août 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, pour le compte de la dite succession, à la vente publique et à adjudication de la propriété dont description suit:

Trente arpents de terre en superficie, situés à Aroche, dans la Paroisse de Rio Hélanos, en cet Etat, flottant sur un Grand Chemin de Jackson, bornés à droite, par le domaine public, à gauche par les terres appartenant ou autrefois appartenant à H. Stanley, et derrière par les terres appartenant à Boulware.

Ensemble avec les améliorations qu'y trouvent.

Conditions.—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

24 juillet—24, 31 & 1, 8, 15, 24 août.

SUCCESSION DE JOHN COTTLE.
—No 16,213—

Vente, à l'encan, de deux terrains situés au Faubourg ouest Houliguy.

PAR PALFREY & HILL,
H. W. PALFREY, Encanteur.
Bureau, rue Carondelet, No. 26.

SAMEDI, 31 août 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, et sous l'Hôtel de Ville, dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, et à moi adressé, je vendrai à l'encan public, DEUX TERRAINS situés au faubourg Ouest Bouligny, dans la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, faisant partie des terrains ci-dessous, savoir:

No 77, comprenant trente-trois pieds huit pouces de front sur la ligne limitrophe du numéro Trois, deux cent un pieds quatre pouces sur la ligne limitrophe du numéro Un et Deux du dit Ville.

Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur Wm Martin au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Michael Kaiz, suivant acte au rapport de M. Gerard, notaire public en cette ville, en date du 6 octobre 1866.

Le dit terrain est grevé d'une rente dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot compris sur les rues Liberté, Howard, Terpsichore et Félicité, lesquels terrains sont désignés par les Nos 2 et 3, ne touchant à un carré de 32 pieds de front à la rue Félicité, et 125 pieds de profondeur, respectivement, entre lignes parallèles. Les dits terrains sont des subdivisions de la succession de Mme Jos. Grow, Weber, d'après l'acte passé pardevant Robt. J. Ker, notaire public, le 23 août 1866. Les améliorations comprennent deux "cottages" doubles, dépendances, &c.

Ensemble avec les améliorations qui se trouvent dessus, située dans le même District de cette ville, désignée par les Nos 9 et 10 de Pilas Ste Ste, composée de trente-deux pieds de front, sur une profondeur de 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et mesurant une superficie de 4,000 pieds carrés, avec les améliorations comprenant une maison "cottage" et une sur chaque terrain, différentes, &c.

CONDITIONS.

Les trois quarts du prix comptant en billets du Trésor des Etats Unis; le reste à un, deux, trois et quatre ans, à partir de la date de la vente, en billets portant 8 pour cent d'intérêt, à partir de l'échéance, garantis par hypothèque sur les propriétés vendues, jusqu'à parfait paiement. Les acquéreurs seront tenus de payer les droits et transfert des notes à Mme Jean Michel Robert, taxes, timbres, &c.

Les notes de vente, y compris les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis, seront passées pardevant Edouard Sarrault, notaire public, aux frais des acquéreurs.

10 juillet—19, 26 juillet & 2, 9, 16, 23, 31 août.

Succession de Victor Bertrand—No 22,513.

DEUXIEME Cour de District de la Nlle-Orléans.—Attendu que Pierre Vaers, Pierre Bertrand, ont présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir un jugement déclaratif de l'absence de Victor Bertrand, décédé intestat.—Ainsi est pour le présent donné à tous ceux qui peut concerner, d'avoir à assister en cette dite année, les héritiers pour inscription à la succession de la dite pétition.

Donné ce 15 de février 1866.

CHAS. SLOO, President.
DUBOIS, Greffier.

Succession de Charles Schuttler—No 25,453.

Septième Cour judiciaire, paroisse des Avoyelles, No—

Grande vente de terres améliorées, situées dans le Premier et le Quatrième District.

Dans les affaires Adélaïda Françoise Caspar, ci-devant veuve de Chas. Schuttler, aujourd'hui femme de Jean Michel Robert; Catherine Schuttler, femme de John Nick; Louise R. Schuttler, veuve de George Kaiser; Rosa M. Schuttler, femme de Chas. N. Zummer; Amélie Lisette Schuttler, Azélia Louisa Schuttler et Adolphe Zifer Schuttler, héritiers mineurs du dit Chas. Schuttler.

PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO
GARDNER SMITH, Encanteur.
Bureau, rue Carondelet, No 30, rue du Camp.

LE sera vendu, samedi 17 août 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, date du 12 juillet 1867, les propriétés ci-après décrites et appartenant à la succession de Charles Schuttler, savoir:

Premièrement, avec les améliorations qui se trouvent dessus, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlot compris entre les rues Ste Marie, Jersey (aujourd'hui Annunciation), Felicité et Chippewa. Le dit terrain est désigné par le No 14 sur un plan de tout terrains appartenant à la succession de C. Schuttler, en date du 2 Décembre 1856, et de date du 6 mai 1856 et déposé à l'étude de F. Grima, notaire; lequel terrain forme l'angle des rues Ste Marie et Annunciation, et mesure 40 pieds 6 pouces de front à la rue Ste Marie, sur 103 pieds 3 pouces 3 lignes de profondeur et 40 pieds de profondeur, qui le sépare des terrains No 15 de l'îlot.

Les améliorées consistent deux "cottages" doubles, dépendances, &c.

Ensemble avec les bâtisses qui se trouvent dessus, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot compris entre les rues Liberté, Howard, Terpsichore et Félicité, lesquels terrains sont désignés par les Nos 2 et 3, ne touchant à un carré de 32 pieds de front à la rue Félicité, et 125 pieds de profondeur, respectivement, entre lignes parallèles. Les dits terrains sont des subdivisions de la succession de Mme Jos. Grow, Weber, d'après l'acte passé pardevant Robt. J. Ker, notaire public, le 23 août 1866. Les améliorées consistent deux "cottages" doubles, dépendances, &c.

Ensemble avec les améliorations qui se trouvent dessus, située dans le même District de cette ville, désignée par les Nos 9 et 10 de Pilas Ste Ste, composée de trente-deux pieds de front, sur une profondeur de 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et mesurant une superficie de 4,000 pieds carrés, avec les améliorées consistant deux "cottages" doubles, dépendances, &c.

Conditions.—Comptant, sur livraison, et titres nécessaires.

JOHN MASKEW,
Constable.

2 août—8, 13.

SUCCESSION DE JOHN COTTLE.
—No 16,213—

Vente, à l'encan, de deux terrains situés au Faubourg ouest Bouligny.

PAR PALFREY & HILL,
H. W. PALFREY, Encanteur.
Bureau, rue Carondelet, No. 26.

SAMEDI, 31 août 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, et sous l'Hôtel de Ville, dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, et à moi adressé, je vendrai à l'encan public, DEUX TERRAINS situés au faubourg Ouest Bouligny, dans la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, faisant partie des terrains ci-dessous, savoir:

No 77, comprenant trente-trois pieds huit pouces de front sur la ligne limitrophe du numéro Trois, deux cent un pieds quatre pouces sur la ligne limitrophe du numéro Un et Deux du dit Ville.

Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur Wm Martin au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Chas Gerard, suivant acte au rapport de M. Gerard, notaire public en cette ville, en date du 26 mai 1866.

Le dit terrain est grevé d'une rente dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot compris sur les rues Liberté, Howard, Terpsichore et Félicité, lesquels terrains sont désignés par les Nos 2 et 3, ne touchant à un carré de 32 pieds de front à la rue Félicité, et 125 pieds de profondeur, respectivement, entre lignes parallèles. Les dits terrains sont des subdivisions de la succession de Mme Jos. Grow, Weber, d'après l'acte passé pardevant Robt. J. Ker, notaire public, le 23 août 1866. Les améliorées consistent deux "cottages" doubles, dépendances, &c.

Ensemble avec les améliorées qui se trouvent dessus, située dans le même District de cette ville, désignée par les Nos 9 et 10 de Pilas Ste Ste, composée de trente-deux pieds de front, sur une profondeur de 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et mesurant une superficie de 4,000 pieds carrés, avec les améliorées consistant deux "cottages" doubles, dépendances, &c.

Conditions.—Comptant, sur livraison, et titres nécessaires.

JOHN MASKEW,
Constable.

2 août—8, 13.

Convention of 5-20 Bonds into Sterling.

The following table will show at a glance the amount realized in sterling for the 5-20 bonds of the United States, at any price from 62 to 92 per cent. The most eligible issues are those of 1862 and 1865:

CONVERSION OF A $1,000 5-20 BOND INTO STERLING, AT 4s. 6D. TO THE DOLLAR.

Market price.	£	s.	d.
			$1,000
62	129	0	0
¼	129	12	6
½	130	5	0
¾	130	17	6
63	131	10	0
¼	132	2	6
½	132	15	0
¾	133	7	6
64	134	0	0
¼	134	12	6
½	135	5	0
¾	135	17	6
65	136	10	0
¼	137	2	6
½	137	15	0
¾	138	7	6
66	139	0	0
¼	139	12	6
½	140	5	0
¾	140	17	6
67	141	10	0
¼	142	2	6
½	142	15	0
¾	143	7	6
68	144	0	0
¼	144	12	6
½	145	5	0
¾	145	17	6
69	146	10	0
¼	147	2	6
½	147	15	0
¾	148	7	6
70	149	0	0
¼	149	12	6
½	150	5	0
¾	150	17	6
71	151	10	0
¼	152	2	6
½	152	15	0
¾	153	7	6
72	154	0	0
¼	154	12	6
½	155	5	0
¾	155	17	6
73	156	10	0
¼	157	2	6
½	157	15	0
¾	158	7	6
74	159	0	0
¼	159	12	6
½	160	5	0
¾	160	17	6
75	161	10	0
¼	162	2	6
½	162	15	0
¾	163	7	6
76	164	0	0
¼	164	12	6
½	165	5	0
¾	165	17	6
77	166	10	0
¼	167	2	6
½	167	15	0
¾	168	7	6
78	169	0	0
¼	169	12	6
½	170	5	0
¾	170	17	6
79	171	10	0
¼	172	2	6
½	172	15	0
¾	173	7	6
80	174	0	0
¼	174	12	6
½	175	5	0
¾	175	17	6
81	176	10	0
¼	177	2	6
½	177	15	0
¾	178	7	6
82	179	0	0
¼	179	12	6
½	180	5	0
¾	180	17	6
83	181	10	0
¼	182	2	6
½	182	15	0
¾	183	7	6
84	184	0	0
¼	184	12	6
½	185	5	0
¾	185	17	6
85	186	10	0
¼	187	2	6
½	187	15	0
¾	188	7	6
86	189	0	0
¼	189	12	6
½	190	5	0
¾	190	17	6
87	191	10	0
¼	192	2	6
½	192	15	0
¾	193	7	6
88	194	0	0
¼	194	12	6
½	195	5	0
¾	195	17	6
89	196	10	0
¼	197	2	6
½	197	15	0
¾	198	7	6
90	199	0	0
¼	199	12	6
½	200	5	0
¾	200	17	6
91	201	10	0
¼	202	2	6
½	202	15	0
¾	203	7	6
92	204	0	0
¼	204	12	6
½	205	5	0
¾	205	17	6
93	206	10	0

De Bow's Review.

VENTES A L'ENCAN,

Terrain sucré et et deux terrains situés au Faubourg ouest Bouligny.

Succession de Maria Hughes, veuve de Robert Norris.—No 28,952.

PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau, rue Royale, No 62.

LUNDI, 19 août 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, et sous l'Hôtel de Ville, dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, et à moi adressé, je vendrai à l'encan public, TROIS TERRAINS situés au faubourg Ouest Bouligny, dans la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, faisant partie des terrains ci-dessous, savoir:

Un terrain sucré, situé sur la rive droite du fleuve Mississippi, presque en face de la Nouvelle-Orléans, ayant: 30 pieds de front à la rue Jackson, dans le sens du fleuve, et 40 pieds de profondeur, et 30 pieds de front sur la rue Jackson